



www.altri-canti.fr
altri.canti@free.fr

PRESIDENTE :
Claire PICHAVANT
tél. 06.15.36.19.92
claire.pichavant@gmail.com

DIRECTEUR ARTISTIQUE
Lionel BOURGUIGON
tél. 06.60.83.21.41

Poitiers, le 11 Septembre 2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026

CHARGES	PRODUITS
(N° correspondant au plan comptable)	
60. Achats, fournitures.....	300 70. Recettes de 4(+1) concerts 1600
61. Services (locations, site internet, TAP)*.....	3700 70. Autres ventes de services..... 3200
61. Assurances.....	120 74. Subvention Ville de Poitiers..... 600
62. Publicité.....	190 75. Cotisations..... 5440
63. Impôts-taxes, redevances (Sacem).....	150 76. Produits financiers..... 35
64. Salaires (LB).....	3780 (sous-total = 10875
64. Charges sociales (LB)...	3086
(sous-total = 11326	
861. Location salle INSPE.....	7616 87. Mise à disposition salle INSPE... 7616
864. Personnel bénévole.....	3300 87. Bénévolat..... 3300
627. Frais tenue de comptes.....	48 Épargne..... 499
TOTAL	22290 TOTAL 22290

(*) Éléments de calcul et Notes :

Charges

61. Correspond à : Carte de CE au TAP, Hébergement internet, participation aux concerts/répétitions dans une église (hors JEP et Cissé).
62. Coût pour une saison en prenant en compte la reprographie Crédit Agricole
64. Le salaire de Lionel Bourguignon (via GUSO) prévoit 33 répétitions + 3 répé « journée » + 4 concerts dans la saison 2024-2025 ; aucun accompagnateur n'est prévu. Le CA a proposé et validé la hausse du salaire horaire de 23€/h net à 27€/h net pour se rapprocher des normes nationales.
861. Le prix de la location de la salle de l'INSPE est de 6347€ HT + 20% TVA pour l'année à venir.
864. Le bénévolat consiste en la bonne organisation de la vie de l'association et des activités liées aux concerts.
68112. Ne sont pas intégrées ici les dotations aux amortissements et aux provisions d'un montant de 318.38€

Produits

70. La recette moyenne par concert « participation libre » est estimée à 400 €, à 500 € pour concert payant. Le concert de Cissé (mars) est acheté par la commune.
75. Le budget 2023-2024 prévoit de maintenir la somme de 160 € (et 80 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi). La cotisation est exigible dès le vote de l'AG, en un seul versement ou au trimestre. Le CA statue sur les cas particuliers, notamment les départs et arrivées en cours d'année. La base de calcul pour le budget prévisionnel est de 34 adhérents à tarif plein.
87. Une exonération dérogatoire pour l'accès à la salle de l'INSPE est indiquée dans la convention signée avec l'Université de Poitiers.

Ces dépenses et ces produits conduisent à équilibrer le budget avec un appel à l'épargne de 499€.